

ATELIER DE RÉGLEMENTATION SUR LE PERSONNEL MARITIME



Comité sectoriel
de main-d'œuvre
de l'industrie maritime

17 février 2016, Québec

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'ACTIVITÉ

QUAND? 17 février 2016

OÙ? À l'Hôtel Québec, 3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec) G1W 3Z6

QUOI? Journée d'information, de vulgarisation, de mise à jour et d'échange animée par des collaborateurs de Transports Canada et consacrée aux modalités d'application du Règlement sur le personnel maritime.

POUR QUI? Les représentants des organisations maritimes du Québec qui sont concernés par les enjeux et exigences réglementaires entourant la formation et la certification du personnel navigant.

Contexte

Depuis plusieurs années, le Comité sectoriel est le maître-d'œuvre de ce rassemblement d'importance qui offre aux représentants des organisations maritimes une occasion unique de se concerter, d'échanger et d'être tenus au fait des nouveautés touchant la réglementation sur le personnel maritime. Cette année, le Comité sectoriel souhaite s'entourer de partenaires pour contribuer à financer l'activité et à améliorer l'expérience des participants par le fait même.

Objectifs

- ▶ Résumer et vulgariser les exigences réglementaires qui touchent la formation et la certification du personnel navigant, ainsi que l'armement en équipage;
- ▶ Informer l'industrie maritime des changements en cours et à venir aux Conventions STCW.

Exemples de thèmes abordés

- ▶ Mise à jour concernant la convention STCW 2010;
- ▶ Heures de travail et de repos selon MLC 2006/STCW 2010;
- ▶ Nouveau programme d'études (DEP) en matelotage
- ▶ Informations sur les nouvelles exigences relatives au système de gestion de la sécurité;
- ▶ Modifications apportées aux différents FUM et TP et échéancier d'application;
- ▶ Etc.

GRILLE DE VISIBILITÉ

	PARTENAIRE OR	PARTENAIRE ARGENT
	500 \$	300 \$
Logo sur « cartons-présentoirs » installés à chaque table	✓	
Logo sur lanière promotionnelle de l'atelier remise avec la clé USB à tous les participants	✓	
Nom et logo sur un panneau d'identification de l'événement installé à l'entrée de la salle	✓	
Logo apposé sur les documents remis sur place aux participants (ex. : ordre du jour)	✓	
Espace pour distribuer du matériel promotionnel sur la table d'accueil et sur les tables des participants	✓	✓
Nom et logo (avec hyperlien) dans le bulletin Prendre le large du CSMOIM (édition de février)	✓	✓
Nom et logo dans les courriels à propos de l'événement	✓	✓
Nom et logo sur écran à l'arrivée des participants et pendant les pauses-café (diapositives en rotation)	✓	✓
Mention sur la page Facebook du CSMOIM	✓	✓
Nom et logo (avec hyperlien) en page d'accueil du site Web du CSMOIM	✓	✓

RÉSUMÉ DES OFFRES DE PARTENARIAT

Partenaire Or - 500 \$

- ▶ Logo sur « cartons-présentoirs » installés à chaque table
- ▶ Logo sur lanière promotionnelle de l'atelier remise avec la clé USB à tous les participants
- ▶ Nom et logo sur un panneau d'identification de l'événement installé à l'entrée de la salle
- ▶ Logo apposé sur les documents remis sur place aux participants (ex. : ordre du jour)
- ▶ Espace pour distribuer du matériel promotionnel sur la table d'accueil et sur les tables des participants
- ▶ Nom et logo (avec hyperlien) dans le bulletin Prendre le large du CSMOIM (édition de février)
- ▶ Nom et logo dans les courriels à propos de l'événement
- ▶ Nom et logo sur écran à l'arrivée des participants et pendant les pauses-café (diapositives en rotation)
- ▶ Mention sur la page Facebook du CSMOIM
- ▶ Nom et logo (avec hyperlien) en page d'accueil du site Web du CSMOIM

Partenaire Argent - 300 \$

- ▶ Espace pour distribuer du matériel promotionnel sur la table d'accueil et sur les tables des participants
- ▶ Nom et logo (avec hyperlien) dans le bulletin Prendre le large du CSMOIM (édition de février)
- ▶ Nom et logo dans les courriels à propos de l'événement
- ▶ Nom et logo sur écran à l'arrivée des participants et pendant les pauses-café (diapositives en rotation)
- ▶ Mention sur la page Facebook du CSMOIM
- ▶ Nom et logo (avec hyperlien) en page d'accueil du site Web du CSMOIM

ENTENTE DE PARTENARIAT

ATELIER DE RÉGLEMENTATION SUR LE PERSONNEL MARITIME - 17 FÉVRIER 2016

Organisé par :



Comité sectoriel
de main-d'œuvre
de l'industrie maritime

Veillez s.v.p. remplir ce formulaire et le transmettre par courriel à madame Susan Falkner à sfalkner@csmoim.qc.ca. Si vous éprouvez des difficultés reliées au formulaire électronique, vous pouvez aussi nous le retourner par télécopieur au 418 694-9401.

COORDONNÉES

NOM DE L'ENTREPRISE:

ADRESSE:

NOM DE LA PERSONNE-RESSOURCE:

FONCTION:

TÉLÉPHONE:

TÉLÉCOPIEUR:

COURRIEL:

CHOIX DU NIVEAU DE PARTENARIAT

Partenaire Or (500\$)

Partenaire Argent (300 \$)

N.B. : Si vous souhaitez devenir partenaire majeur de l'événement en apportant une contribution supérieure aux montants mentionnés ci-dessus, veuillez communiquer avec madame Susan Falkner. Des options de visibilité supplémentaires seront alors disponibles.

Transmettre l'entente par courriel

NOTE

Une confirmation vous sera envoyée à la réception de votre formulaire.
La facture vous sera acheminée ultérieurement.